

0270016W
ACADEMIE DE ROUEN
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ARISTIDE BRIAND
2 RUE PIERRE SEMARD
27031 EVREUX CEDEX
Tel : 0232236900

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Règlement du Service d'Hébergement et de restauration

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 142

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 13/06/2023

Réuni le : 29/06/2023

Sous la présidence de : Jean-Michel Diot

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
- vu la délibération du 15 mai 2023 du Conseil régional sur les tarifs de restauration et d'hébergement

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le règlement intérieur du Service d'Hébergement et de restauration

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2

Libellé de la délibération :

SRH : Modification du règlement du SRH suite aux tarifs fournis par la Région et applicables à la rentrée de septembre 2023. Les modifications effectuées sont les suivantes :

- Les forfaits demi-pension 4 jours et et internat 4 nuits ont évolués, ils sont calculés sur 32 semaines (jusqu'au 8 juin 2024).

- L'inscription à l'internat, dans la limite des places disponibles, est soumise à l'accord du chef d'établissement et valable pour la durée de l'année scolaire. Elle n'est possible qu'avec le paiement au forfait.

-Information sur prélèvement automatique

Les tarifs commensaux ont été intégrés à ce règlement intérieur

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0